|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | TRADE A.2. |
| Numéro de poste Sysper: | 490002 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | RYDZKOWSKI Piotr  3ème trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-07-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La Direction Générale du Commerce et de la Sécurité Économique (DG TRADE) élabore la politique commerciale de l’UE et coordonne la sécurité économique au sein de la Commission. Au sein de la DG, l’unité nouvellement créée pour l’élaboration et la coordination de la politique de sécurité économique est au cœur des travaux de la Commission en matière de sécurité économique. Dans son rôle, l’unité: (1) coordonne toutes les activités de sécurité économique dans l’ensemble de la Commission, y compris en préparant le « Groupe de Projet des Commissaires sur la Sécurité Économique » (CPGES); (2) développe l’approche de la Commission en matière de sécurité économique, y compris de nouvelles initiatives politiques telles que la «doctrine de sécurité économique» et les «normes de sécurité économique pour des chaînes d’approvisionnement résilientes»; (3) supervise l’élaboration de toutes les évaluations des risques effectuées par les services de la Commission; (4) coordonne l’élaboration et le suivi des mesures d’atténuation; (5) dirige le programme de partenariat de la Commission, y compris les dialogues sur la sécurité économique avec les pays tiers.

**Présentation du poste (nous proposons)**

L’expert contribuera à l’élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l’UE en matière de sécurité économique et à la coordination d’aspects spécifiques de la sécurité économique au sein de la Commission. Il aidera la Commission à analyser et à élaborer des recommandations stratégiques liées à l’évolution de l’environnement géopolitique et géoéconomique, à établir une coopération plus étroite en matière de sécurité économique avec les autorités des États membres, à évaluer les risques pour la sécurité économique, à recenser des réponses politiques appropriées par l’intermédiaire d’un partenaire approprié, à promouvoir et à protéger les mesures.

L’expert travaillera sous la supervision d’un administrateur. Sans préjudice du principe de coopération loyale entre les administrations nationales/régionales et européennes, l’expert ne travaillera pas sur des cas individuels ayant des implications avec les dossiers qu’il aurait dû traiter dans son administration nationale au cours des deux années précédant son entrée à la Commission, ou sur des cas directement connexes. En aucun cas, il ne représentera la Commission afin de prendre des engagements financiers ou autres, ni ne négociera au nom de la Commission.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un collègue proactif et ouvert, avec un esprit d’équipe, possédant les qualités suivantes : excellentes aptitudes relationnelles, sens de l’initiative, jugement, discrétion et volonté d’apprendre.

Le candidat idéal aura des connaissances et une expérience dans un ou plusieurs aspects

de la sécurité économique, tels que la politique commerciale, la sécurité, la politique

étrangère, le renseignement, la politique industrielle, l’évaluation des risques.

Le/la candidat (e) retenu (e) devra avoir d’excellentes capacités rédactionnelles et être

capable d’absorber un grand nombre d’informations, tant politiques que techniques, ainsi que de les présenter d’une manière adaptée aux discussions de haut niveau. Il doit avoir la capacité, la volonté et l’intérêt de nouer des contacts de qualité et coopératifs avec

d’autres services de la Commission, les autorités des États membres et l’industrie, en ce qui concerne les politiques sur des sujets sensibles.

Le candidat retenu doit être prêt à s’intégrer dans une équipe multiculturelle hautement

compétente, spécialisée et dynamique, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de l’unité et à la mise en œuvre de la stratégie de la Commission. Il devrait déjà être en possession d’une habilitation de sécurité ou être prêt à lancer rapidement la procédure de vérification (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015)

Un atout essentiel sera un large éventail de connaissances et d’expérience en matière d’affaires économiques internationales, y compris des compétences analytiques pertinentes. Nous recherchons un collègue ayant le sens des responsabilités, qui met l’accent sur un travail orienté « résultats ».

La principale langue de travail de l’unité est l’anglais. La maîtrise du français et/ou de

l’allemand, y compris la capacité de préparer des briefings, sera considérée comme un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)